

ULM À BASSILLAC

Découvrez le ciel à la carte

ULM loisir 24, une association installée dans les hangars de l'aéroport de Bassillac, propose des baptêmes de l'air et des visites de la Dordogne. À vous de choisir l'itinéraire. Impressions.

«Installez-vous sur la place arrière, c'est plus facile pour moi pour tenir le manche...» Le casque enfilé, la ceinture bouclée et déjà les premiers contacts avec la tour de contrôle de Bassillac. On entend les mêmes conversations radios que dans la cabine d'un avion. «*Ici Foxtrot Charlie...*» Et pourtant, on sait bien que l'on est assis sur un fauteuil avec seulement une sorte de tondeuse à gazon derrière et une voile sur le dessus. Le temps de penser au décollage et déjà on se retrouve à 100 mètres d'altitude. Deux minutes après, les hypermarchés de Boulazac et Tréllissac sont bien petits. «*Vous voyez, si je lâche la barre, rien ne bouge hein?*» «*Euh... oui.*» Après quelques démonstrations de virage et un arrêt moteur, on est bien forcé de constater que l'ULM est «*insubmersible*». Vient ensuite le temps de la contemplation. Les méandres des ruisseaux, la cathédrale Saint-Front, la verdure à perte de vue. Un feu d'artifice d'images et de vent. Seul le ronron du moteur rappelle à l'ordre dans cette immensité.

Le VTT des airs

Au lieu de prendre simplement sa voiture, on préfère se balader en moto ou à vélo pour découvrir la région par les chemins de traverses. Dans les airs c'est un peu pareil. L'ULM donne une sensation d'évasion que l'on peut difficilement ressentir dans un avion de tourisme ou

couvrir la vallée de la Dordogne ou de l'Isle, tout semble accessible à bord d'un ULM. Sans oublier tous ceux qui ont toujours eu la tête orientée vers le ciel et qui n'ont jamais osé faire le grand saut. Yves Costedoat a l'habitude d'initier les Périgourdiens au plaisir du vol et bien souvent, le virus est transmis. «*Je suis passionné par l'aviation depuis tout petit et l'ULM est maintenant la seule façon de voler sans se ruiner.*»

A peu de frais (lire encadré), en comparaison au prix de l'heure d'un avion ou d'un hélicoptère, vous pouvez vous offrir un voyage inoubliable. Des paysages, pourtant si familiers, prennent une autre dimension à 1 000 mètres d'altitude. «*Notre association est à but non lucratif et je ne fais payer que pour couvrir les frais. Pour faire un tour de Périgueux, on compte environ une demi-heure de vol.*»

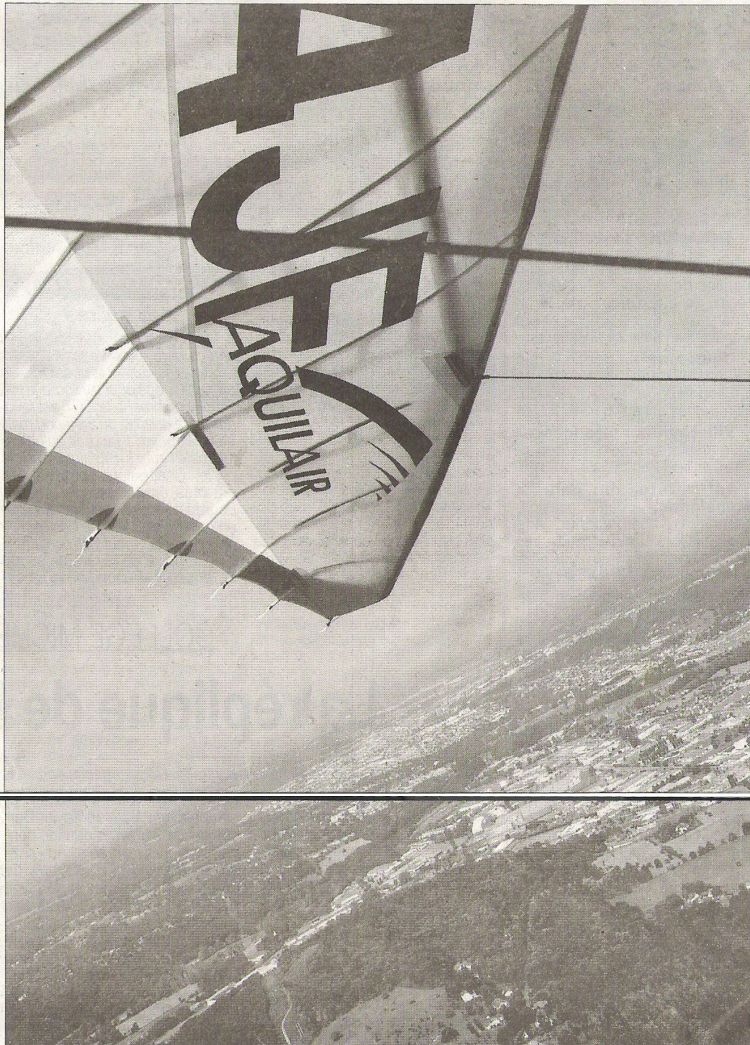
«Plus sûr qu'un avion»

Quand on aborde la sécurité, Yves sourit. «*L'ULM est plus sûr qu'un avion, les accidents sont à 90% liés à des erreurs humaines. Comme on dit, il n'y a pas de bons pilotes, il n'y a que des vieux pilotes. Le problème, c'est que l'on rencontre parfois des gens pas sérieux dans cette activité et ça retombe sur nous.*» Et lui peut se targuer d'avoir à son compteur plus de mille heures de vol. S'il vous reste encore un peu d'appréhension, elle sera vite balayée par ce spectacle fabuleux en VTT du ciel.

Patrice Bouscarrat.

La Dordogne vue du ciel, un plaisir incomparable à la fois pour les touristes et les Périgourdiens.

PHOTOS DL
JACQUES CHAUNAVEL

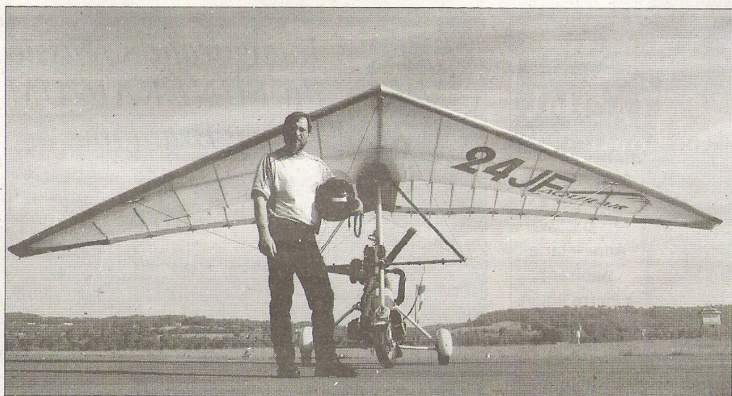


à bord d'un Airbus. En route pour une bouffée d'oxygène et des images plein les mirattes. On a presque l'impression de flotter dans les airs.

L'association ULM loisir 24, et plus particulièrement son président Yves Costedoat, propose en effet toutes sortes de balades à bord de ses engins volants. Le programme est vaste puisque c'est vous qui le choisissez. Que ce soit l'envie de photographier votre maison d'un peu plus haut ou simplement dé-

PORTRAIT

Yves Costedoat, dans les nuages



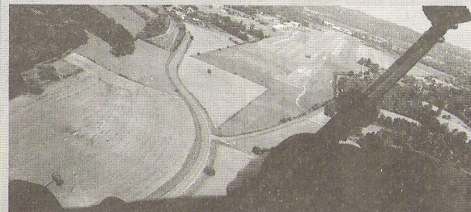
Il a l'œil pétillant de ceux qui ont trouvé depuis toujours leur passion. Intarissable sur le sujet, il a la tête dans les nuages et le pied sur terre. Demandez-lui pourquoi les avions volent. Il vous parlera de portance, de turbulence et de dépression. Tout un programme. Avec sa licence de pilote et ses niveaux de compétence pour la photo aérienne et le largage en parachute, il peut proposer un impressionnant panel d'activités dans les airs.

Il prend aussi le temps de donner des conseils à ceux qui veulent pratiquer l'activité. Souvent il dirigera les mordus vers les clubs de Terrasson, Domme ou encore Montpezat-d'Agenais. Ce dimanche, vous le retrouverez forcément au rassemblement des constructeurs d'avions amateurs à Ribérac. «*Bientôt, je vais aller à Cap Breton, en ULM bien sûr. Il suffit de prendre le temps.*». Ce vieux loup des airs ne rate pas une occasion de voler.

REPÈRES

Comment ça marche

L'ULM au premier regard semble bien fragile. Pourtant, sa structure peut supporter + 6 G (6 fois la force de gravité) à - 3 G alors qu'un avion de tourisme ne peut n'en supporter que 3 G. Les 65 chevaux du moteur donnent une poussée de 190 kg. Au compteur, on peut voler à plus de 140 km/h. L'aile encaisse un poids de 2,5 tonnes. Le réservoir a une autonomie de 300 km. On peut voler à plus de 3 000 mètres d'altitude. Déjà à 4 500 mètres, il faut utiliser les bouteilles d'oxygène pour respirer et le record pour un ULM est de plus de 9 000 mètres ! La navigation demande les mêmes règles que celles de l'aviation civile.



Montez à bord !

L'association ULM loisir 24 propose baptêmes de l'air, découvertes touristiques, photos aériennes, surveillance aérienne ou encore sauts en parachute. La CCI a donné gracieusement l'autorisation à l'association d'utiliser les pistes de l'aéroport de Bassillac ce qui facilite grandement les opérations. La seule activité que ne peut effectuer cette association est le transport de personnes. En effet, le décollage et l'atterrissage doivent se faire au même endroit. Prix entre 70 et 90 euros par heure suivant les prestations. Pour tous renseignements, contactez Yves Costedoat au 05 53 08 53 00 ou 06 08 84 18 30.

TRANSPORT AÉRIEN. Faute de pouvoir combler le déficit, la CCI et les élus ont décidé hier d'arrêter la liaison entre la Dordogne et la capitale, et de fermer l'exploitation de l'aéroport de Périgueux-Bassillac

La fin des vols vers Paris

de Hervé Chassain

Depuis des années que durait le débat sur le maintien de la ligne aérienne entre la Dordogne et Paris, il devait bien s'arrêter un jour. Hier matin, il n'a fallu qu'une grosse demi-heure aux partenaires du Smad, le syndicat mixte air Dordogne, pour décider à l'unanimité d'arrêter les frais. « On avait déjà bien préparé les choses lors des précédentes réunions et on avait balayé toutes les hypothèses », expliquait à l'issue Daniel Garrigue qui préside la structure depuis le début de l'année. Une décision pas facile à prendre ni à assumer pour les partenaires de cette réunion (1).

Mais Daniel Garrigue résume bien l'idée générale : « les charges étaient bien trop élevées pour la ligne comme pour l'aéroport de Périgueux ». Le déficit annoncé pour cette année devait atteindre 1,2 millions d'euros. « Et la plupart des partenaires n'étaient pas prêts à mettre encore la main à la poche pour augmenter leur participation. On allait atteindre des sommes considérables ».



Fin. Les derniers avions d'Airlinair se poseront à Périgueux le 31 mars

PHOTO ARCHIVES ARNAUD LOTH

De nombreux commentaires

Jean-Pierre Conte, le président de la CCI départementale constate que « l'on a pris à l'unanimité cette décision malheureuse pour le département. Mais quand on n'a pas les moyens, on n'a pas les moyens ».

Daniel Garrigue le député-maire de Bergerac qui préside actuelle-

ment le Smad explique que « cette décision n'était pas facile à prendre et n'a fait plaisir à personne. Mais qu'il n'y avait pas d'autre possibilité, sauf à verser des aides disproportionnées ».

Jean-Paul Goubie le président du syndicat patronal Medef, met en avant l'aspect financier et salue la décision de la CCI. Il pense désormais à l'avenir : « la faisabilité ».

Lionel Guérin le PDG d'Airlinair n'a pas réagi officiellement hier. Sa compagnie achèvera son contrat le 31 mars au soir. Dans son entourage, on s'étonne qu'on laisse en Dordogne « une clientèle annuelle de 33 000 passagers sur le tarmac ».

Jacques Auzou, le maire de Boulazac et président de la communauté de communes Isle-Manoire soupire : « je sais que la survie de cette ligne était problématique. Il y aura d'autres solutions pour la Dordogne, par exemple vers Brive, mais il aurait fallu tenir deux ou trois ans de plus. Cet arrêt va être préjudiciable pour les grosses entreprises. En tous cas je pense que l'on aurait pu élargir la participation des collectivités, j'avais dit qu'on aurait pu faire quelque chose ».

Christian Domecq PDG d'une entreprise de Boulazac qui avait lancé une pétition pour le maintien, disait hier sa « grosse déception » et

son « écœurement ». D'autant plus que son initiative lui avait valu des mots peu aimables avec le président de la CCI. « En tous cas, je ne suis pas surpris par cette décision, je pense que c'était préparé d'avance ».

« Je sens que l'on va nous annoncer

puis Bergerac vers Amiens ou Beauvais.

Ce sera bien pour le tourisme des Anglais, moins pour le monde économique. A qui profite le crime ? »

Claude Bérít-Debat le président de la communauté d'agglomération périgourdine trouve que « c'est dommage ».

Il rappelle qu'il n'a jamais été saisi officiellement pour participer au déficit et qu'en conséquence aucun débat n'a été organisé avec la CAP. Il rappelle cependant « qu'en matière de transports publics, la CAP assure le déficit de Péribus et que ça coûte 450 000 € que l'on assume seuls ».

Claude Montagné la présidente de l'aéro-club de Périgueux, s'inquiète de l'avenir du site. « Nous sommes une association de 85 personnes avec deux salariés.

D'accord la ligne ferme, mais nous espérons que l'aérodrome va continuer ».

Laurent Péréa secrétaire départemental du PCF confirme l'avis que « cela devenait intenable d'aider cette ligne avec de l'argent public. Ça pose surtout la question d'une liaison rapide entre la Dordogne et Paris. Il ne faut pas oublier le train. C'est important pour le développement économique de notre département. Mais avec le désengagement de l'Etat, ce n'est pas facile ».

Un siècle d'aviation

A Périgueux les premiers avions ont décollé dès le début du XX^e siècle depuis le plateau des Izards, dans le bas Chamiers. Mais il a fallu attendre le 20 novembre 1936 pour voir naître un véritable aérodrome sur la commune de Bassillac, entre l'Isle et les coteaux. Un terrain progressivement amélioré. En 1967 elle est portée à 850 mètres, puis en 1975 les installations sont modernisées et la piste encore rallongée. Un système d'atterrissage tous temps est installé en 1980.

A Bergerac les pionniers de l'aviation avaient débuté sur le terrain de Picquecailloux où est aujourd'hui le parc des expositions. En 1939 l'aérodrome s'installe sur le site actuel de Roumanières. Il se développe après-guerre, notamment avec un trafic d'avions militaires. Un aéroport qui a aussi l'avantage d'avoir un statut de délestage de l'aéroport de Bordeaux, donc d'avoir les charges du contrôle financées par l'Etat.

Les liaisons aériennes avec Paris ont commencé dès 1969 par un essai entre les deux villes. Mais elles ne sont réellement devenues régulières qu'au milieu des années

1970. On a vu passer Air France, Air Air, puis puis la compagnie du Languedoc, Air Limousin, Air Littoral, Flandre Air, puis Protéus (filiale d'Air France) et Airlinair depuis février 2002.

Aérodrome ou lotissements.

Mais sur l'avenir du site, Jean-Pierre Conte ne voulait pas en dire davantage hier. Gardera-t-il un minimum d'activité avec un peu de personnel pour accueillir toujours de l'aviation d'affaire ? Ne restera-t-il plus que le terrain pour les loisirs aériens ? Ou les 170 hectares de l'espace réservé seront-ils livrés à la construction de lotissements ou d'activités économiques ? Aucune décision n'est encore prise, mais certains choix pourraient être tentants pour la CCI qui doit financer son démantèlement vers un nouveau siège dans les prochains mois.

Pourtant l'arrêt d'une liaison aérienne avec Paris n'est certainement pas définitif. Les choses ont été mises à plat, mais un redémarrage à zéro avec une autre solution (par exemple low cost) est de plus en plus évoquée. Mais dans ce cas, depuis Bergerac uniquement. Sans oublier qu'un grand aéroport est en construction du côté de Brive et que Bordeaux-Mérignac attire déjà tous ceux qui ont besoin de faire des vols internationaux, avec une autoroute pour y aller assez rapidement. La nature a horreur du vide.

(1) Participaient à cette réunion décisive les représentants des partenaires du Smad : le président de la CCI Jean-Pierre Conte, le président du Conseil général Bernard Cazeau, le député-maire de Bergerac Daniel Garrigue et le maire de Périgueux Jean-Paul Daudou

400 000 € à trouver. C'est donc l'arrêt des trois voyages quotidiens entre Bergerac, Périgueux et Paris qui a été décidé. Les 34 vols hebdomadaires vont donc cesser. La compagnie Airlinair, actuelle concessionnaire assurera le service jusqu'au jeudi 31 mars au soir. Ensuite, plus rien. « Il reste le TGV depuis Angoulême ou Libourne que beaucoup de monde prend déjà », rappelle Bernard Cazeau. Le président du Conseil général, va faire étudier une amélioration des liaisons par bus entre Périgueux et Angoulême. Il rappelle aussi que le département était le plus gros contributeur (en dix ans il a versé 3,25 M€ dans le Smad). Un déficit qui se creusait de manière abyssale. « Malgré les efforts que l'on se proposait de faire, il manquait 400 000 € pour cette année », rappelle Jean-Paul Daudou. La ville de Périgueux était prête à faire un gros effort en faisant passer sa contribution à près de 100 000 € (ce qui avait déjà valu des discussions avec son opposition municipale). Mais faute de participation concrète d'autres collectivités environnantes le tour de table n'a pu être bouclé. Et le maire de Périgueux regrette aussi que l'exploitant n'ait pas fait plus d'effort pour adapter des tarifs qui auraient pu relancer la fréquentation.

21 emplois en jeu. Hier, on ne parlait plus trop pourtant des critiques qui ne manquaient pas chaque fois que l'on évoquait cette ligne : le brouillard qui retardait ou compromettait parfois décollages ou atterrissages, les pannes et reports en tous genres qui ont transformé certains voyages en aventures. En sachant qu'en plein tarif le billet pouvait

atteindre 400 € (129 € en tarif promotionnel de week-end sous certaines conditions), on comprend aussi pourquoi il y avait moins de passagers ces dernières années.

L'arrêt de cette ligne sonne presque comme un arrêt de mort

pour l'aéroport de Périgueux. Sans exploitation commerciale, il devient un aérodrome, avec comme seules activités un aéro-club, un club de vol à voile et un centre de formation à la réparation de moteurs d'avions. Plus de quoi financer les 21 personnes

qui y travaillent encore. Hier après-midi, le directeur de la CCI qui est leur employeur, les réunissait pour leur annoncer la nouvelle. Des propositions de mutations vers l'aéroport de Bergerac en plein développement leur ont été faites.

LIGNE AÉRIENNE PÉRIGUEUX-PARIS

L'aéroport dans l'expectative

Le dernier vol pour Paris depuis l'aéroport de Périgueux-Bassillac aura lieu demain à 18 heures. Affiches et banderoles dans le hall donnent le ton, plutôt protestataire. Le personnel, lui, attend de connaître son sort, se contentant d'un « on ne sait pas ».

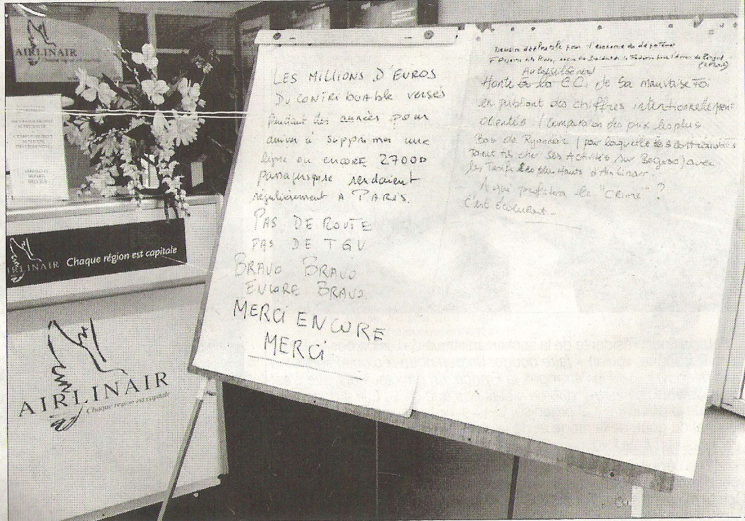
« DEPUIS DES semaines, on pourrait nous appeler les « on ne sait pas » ou les « peut-être » : Cette réflexion n'est pas celle d'un employé de la CCI mais d'un des agents de sécurité dépendant de l'entreprise privée chargée de la surveillance de l'aéroport de Bassillac. Les 19 salariés de la CCI, eux, préfèrent ne rien dire, même s'ils pensent la même chose.

Leur sort est en suspens et hier, aucun d'eux ne savait ce qu'il ferait après-demain, 1er avril, au lendemain du dernier vol pour Paris. Mais l'espoir du reclassement l'emporte, du moins devant les tiers sur toute autre considération. Les banderoles et affiches dans le hall suffisent à exprimer l'amertume, non seulement

du personnel mais aussi des usagers. Sur un tableau, des clients n'ont pas manqué d'écrire de brèves mais vives réactions : « Bravo, bravo, encore bravo. Merci, encore merci », s'indigne ainsi l'un d'eux.

Le directeur de la CCI, Benoît Cuisinier-Raynal est resté injoignable hier, enchaînant les réunions dont certaines ont vraisemblablement abordé la question du personnel de Bassillac. En suspens également, l'avenir du site, sachant que l'aérodrome sert aussi à des avions privés et à l'aéroclub... Des points sur lesquels, il serait souhaitable que la CCI s'exprime avant que le rideau ne tombe demain soir.

Sur un tableau, des usagers y vont de leurs réactions... vives. PHOTOS JACQUES CHAUNAVEL



Réactions en cascade

Demain soir, décollera de l'aéroport de Bassillac le dernier ATR de la compagnie Airlinair à destination de Paris. Depuis l'annonce de la fermeture de cette ligne le 21 mars (lire DL du 22 et 23), le débat a repris de plus belle sur l'opportunité ou non de cette décision.

Des lecteurs nous ont écrit ou nous ont fait parvenir les lettres adressées à des représentants du SMAD, le syndicat mixte air-Dordogne, pour réagir. Pour préciser aussi que les raisons d'emprunter cette liaison n'étaient pas qu'économiques. Le DL a décidé de publier de larges extraits. Si



Brive Laroche, soit par fer en réduisant le temps de parcours entre les gares de Périgueux et Paris Austerlitz.

Ces initiatives contribueraient, peut-être, à retrouver la confiance de clients et usagers amoureux du Périgord et désabusés par la décision qui vient d'être prise.

« Je suis complètement écœuré » EXTRAIT D'UN COURRIEL D'UN «WEBMASTER» J. CHASTANET :

vous aussi, vous souhaitez vous exprimer, cela reste possible (*).

Le problème des enfants non accompagnés

LETTRÉ OUVERTE DE CHRISTIANE AZZIMONDI, DE SAINT-AQUILIN, ADRESSÉE AUX QUATRES COMPOSANTES DU SMAD :

« Il n'y a pas que les chefs d'entreprise qui sont mécontents. Personne n'a pensé aux nombreuses familles (grands-parents ou parents divorcés) pour qui cette ligne était primordiale.

Quand je lis dans la presse du 22 mars : « qu'avec l'autoroute, Périgueux est à une heure de Mérignac », je veux vous demander Messieurs, comment le faire et qui peut le faire, en respectant bien sûr les règles de la route. M. Guérin (ndlr : PDG d'Airlinair) n'est pas le seul à avoir testé ce parcours (entre 1h45 et plus de 2 heures). Une ambulance compte deux heures pour aller à Bordeaux-Pellegrin... Alors, où est le miracle ?

Le prix du billet d'avion pour Paris, là aussi il y a un problème : « à un autre tarif » disent certains... Lequel ? « Les prix sont moins élevés » : Non, c'est faux ! Aujourd'hui, on entend et on lit que la clientèle périgourdine pourra emprunter la ligne Brive-Paris assurée par Airlinair avec navette gratuite entre Brive et Périgueux. Pour les chefs d'entreprise et adultes : oui, pour les UM (enfants non accompagnés), non, c'est encore faux !

J'en ai eu la preuve le 2 novembre 2004 : l'avion était en panne à Paris, le vol au départ de Périgueux était donc annulé. Un car a transféré les passagers vers Bordeaux, sauf les UM qui sont restés à Périgueux jusqu'au lendemain.

De plus, n'oublions pas que Brive est saturé. Alors que faire ? Aller à Mérignac ou Brive en ajoutant les frais de carburant et les péages d'autoroute. Voilà une affaire ! Pourquoi qui ? Certains auront sûrement plus de facilité à rejoindre Mérignac pour leur séjour à Paris du lundi au vendredi, mais pour moi comme pour mes petits enfants et pour bien d'autres, ce ne sera pas le cas.

La Dordogne sera bientôt ravitaillée par les corbeaux, voilà ce qui attend les nombreuses entreprises et familles ayant investi et immigré en Dordogne. Quand je lis l'histoire de Bassillac depuis 1936, je trouve ce résultat lamentable ».

L'agglomération « rayée du paysage aérien »

LETTRÉ OUVERTE DE PATRICE FOZMUDY DE CREIL DANS L'OISE ADRESSÉE À BERNARD CAPEAU :

« Habitant la région parisienne et possédant une résidence secondaire à Saint-Laurent-sur-Manoire, j'utilisais ponctuellement la relation Orly-Bassillac pour me rendre en Dordogne. Mes deux filles, qui résident en banlieue sud de Paris, l'utilisaient de manière beaucoup plus fréquente, 10 à 12 fois



Des banderoles dans le hall d'accueil tentent de mobiliser jusqu'au dernier jour qui sera... demain.

par an. Aussi, ai-je suivi avec un intérêt particulier les dernières péripéties qui vont conduire à la fermeture de la ligne, dès ce 31 mars.

Tout en comprenant les enjeux financiers qui ont prévalu dans cette décision qui pénalise essentiellement les usagers de l'agglomération périgourdine, je me demande très sincèrement si toutes les conséquences pour le développement économique et touristique du Périgord ont été réellement mesurées...

À cet égard, je trouve particulièrement choquants les propos que vous avez personnellement tenus dans la « Dordogne Libre » du 22 mars : votre réaction se limite à convier les utilisateurs de la ligne à se rendre à Mérignac qui, selon vous, se trouverait avec l'autoroute à une heure de Périgueux ! Probablement, n'avez-vous jamais dû faire le parcours, sinon vous auriez pu constater qu'il est difficile de le réaliser, dans les cas les plus favorables, en moins d'une heure et quarante minutes.

Enfin, sachez que le TGV, que vous préconisez également, n'est certainement pas le mode de transport le mieux approprié au départ de Périgueux, puisqu'il faut aller l'emprunter à Libourne ou Angoulême.

Contribuable du département, je déplore très sincèrement que l'agglomération périgourdine soit ainsi rayée du paysage aérien et se retrouve encore plus enclavée, l'argent public ne servant désormais qu'à financer l'aéroport de Bergerac et ses compagnies à bas prix.

J'exprime donc le souhait que le Conseil général consacre désormais ses efforts à la recherche d'une amélioration de la desserte Périgueux-Paris : soit par voie aérienne avec une navette permettant d'accéder rapidement à l'aéroport de

les «politiques», estimant qu'« entre droite et gauche, il n'y a pas photo car ils sont ex-aequo ». Il n'épargne pas non plus le président Conte et les médias.

« Ce vendredi, alors que j'étais venu voir le moral des troupes, j'ai été effaré de voir un des sbires du président du Conseil général de la Dordogne venir chercher pour son maître... un billet d'avion Bordeaux-Paris. C'est bien d'avoir un chauffeur pour vous amener à l'avion. Etant données la couleur politique et l'obédience à laquelle ce monsieur appartient, peut-être me prêterait-il son chauffeur ? Quel cynisme, pour l'utilisateur que je suis et surtout par rapport au personnel !

Je suis complètement écœuré par l'arrêt de la ligne. Par contre, les tombereaux d'Anglais continuent eux de déferler à Bergerac, avec tous les effets pervers que cela a ou aura. C'est vrai que 39 euros c'est pas cher. Moi je payais 99 euros A/R et non les tarifs exorbitants que vous annonciez souvent dans vos colonnes. De toute façon, même le plein tarif est similaire à un Bordeaux-Paris.

Bref, pas de train, pas de TGV. Une autoroute ! Tout va bien. Moi je reprends le boulot demain...

Pour l'avion, c'est pas tout à fait fini. Je surveille le transfert des crâneaux, curieux de voir à qui va profiter le... crime ».

« Que le BBD ne progresse point en Pro B » UNE INTERNAUTE DE SAINT-ASTIER, MELLE PROUX, ÉLARGIT LE DÉBAT À L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT :

« Il serait souhaitable et sensé que l'équipe de basket-ball de Boulazac ne progresse point en «Pro B». Quand on voit les résultats du CAP (rugby) et de Trélissac (Foot), les divers responsables sportifs et politiques du département 24 devraient analyser ces situations décadentes. La Dordogne est un petit département, voire un sous-département, qui se fait rogner par la Gironde, les Landes et les Pyrénées Atlantiques dans tous les domaines. A Périgueux, chef lieu du département 24, pas de TGV, plus d'aérodrome, autoroute non achevée, etc... On ne sait même pas comment faire pour se débarrasser des ordures ménagères de ce petit département (incinérateur ou pas ?).

Le département de la Dordogne est le parent pauvre de la Région Aquitaine. Aucun responsable à quel niveau que ce soit n'a su modifier les structures de ce modeste département en fonction de l'évolution de la Société et des données de la conjoncture. Les divers responsables politiques n'ont jamais su adapter les méthodes et les divers moyens nécessaires pour obtenir une efficacité dans les équipements sportifs pour la pratique du sport professionnel.

Je pense qu'il vaut mieux être grand parmi les petits que petit parmi les grands. Le club de basket-ball de Boulazac doit rester dans la catégorie des amateurs car il accusera défaites sur défaites comme le CAP rugby de Périgueux, ce qui est non seulement lamentable mais ridicule. Ce serait une sage décision. »

PÉRIGUEUX-PARIS Premier jour « sans » à l'aéroport

Hier, le directeur de la CCI a rencontré sur place les personnels concernés par la fermeture de la ligne aérienne Périgueux-Paris. Mais c'est lundi que le bureau se réunira pour avancer des hypothèses sur l'avenir du site... et des gens.

HIER, l'aéroport de Périgueux-Bassillac a connu sa première journée sans la liaison régulière sur Paris qui avait été inaugurée... en 1976. Une vie au ralenti, dans un aérogare désert, et sur une piste entièrement rendue aux avions de tourisme et aux « coucoucs » de l'aéroclub, comme les qualifiaient les Périgourdins autrefois. Le ballet de ces derniers, encouragé par le soleil, a du mal à combler le vide de la grande piste. Dans l'aérogare, où Air France doit venir récupérer son matériel le 13, restaient les banderoles et affiches de protestation du personnel et des clients sur la fermeture de la ligne. Elles ont reçu aussi le soutien de celle des douaniers, et même d'un taxi qui passe par là.

Sur le parking, quelques voitures et la navette qui Airlinair met à la disposition des Périgourains pour l'aérodrome de Brive. Elle était disponible dès hier, comme l'avait promis la compagnie à ses clients. C'est un bus qui part à 5h45 et 16h15 en semaine et le dimanche à 16h15. Ce test durera jusqu'au 17 et seule la fréquentation permettra de savoir si Airlinair a intérêt à continuer ce service.

Première réunion lundi

Las dix-neuf salariés, qui étaient cette semaine sans nouvelles du sort qui leur sera réservé, en l'absence du président Conte, ont reçu la visite du directeur de la CCI Benoît Cuisinier-Raynal. On espérait des nouvelles avec une réunion de bureau le matin avec le président, mais ce dernier n'était toujours pas là, et le bureau qui discutera de l'avenir du site se réunira maintenant seulement lundi. Dans cette attente, la direction de la CCI ne souhaitait pas communiquer davantage.

« Cette rencontre du directeur avec le personnel était prévue, bien entendu, on ne laisse pas les gens sans rien dire face à cette situation » lâchait, hier dans les allées du Salon de l'habitat, un cadre de la Chambre de Commerce. Il n'empêche que vendredi soir, à l'heure du dernier décollage, à part deux hôtesses reclassées sur 15, les sept pompiers, quatre contrôleurs et l'agent d'entretien ne connaissaient toujours pas leur avenir, et que mercredi, leurs délégués syndicaux avaient réclamé un peu plus de communication.



Premier jour hier pour la navette : devant la tour de contrôle et la navette qui mène à l'aéroport de Brive, ce représentant en vin de champagne déplore la fin de la ligne Périgueux-Paris et montre la nouvelle magnifique plaquette de présentation qui à peine éditée ne sera pas distribuée. PHOTOS J. CHAUNAVEL

Toujours est-il que le directeur et les employés, hier sur le site, se sont rencontrés et ont évoqué les divers scénarios possibles, sachant que c'est le bureau de la Chambre de Commerce qui doit se réunir lundi pour faire un certain nombre de choix.

Tous les destins sont envisageables : maintien de l'aéroport avec des avions taxis sur Paris, zone d'activités, immobilier...

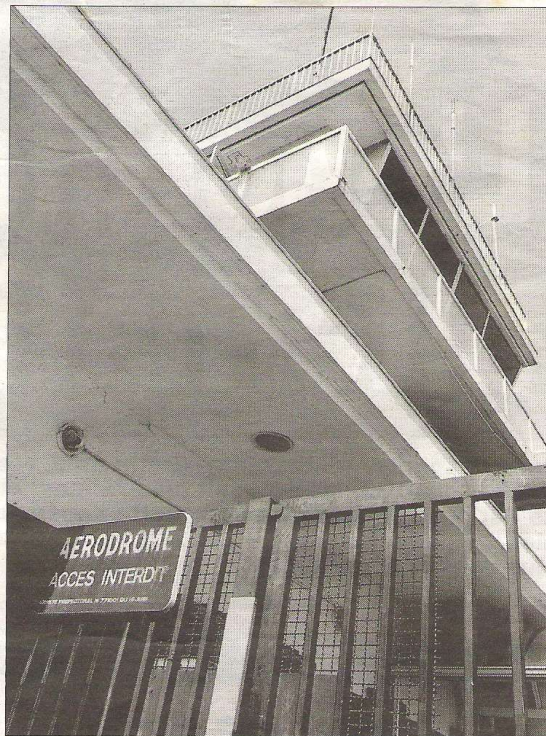
le directeur a expliqué hier au personnel qu'un licenciement sec ou plan social n'était à l'ordre du jour et qu'on étudie les reclassements. Un chômage partiel est pourtant évoqué par certains. le directeur a indiqué par ailleurs que la réunion de lundi sera la première d'une étude de solutions et que des décisions ne seront pas prises dans l'immédiat, car l'enjeu est lourd et demande à être étudié de façon approfondie.

En attendant, hier pour la première journée « sans », à Bassillac, les employés, outre la réunion avec la direction avaient été invités à venir au travail comme d'habitude. Il y a au moins un déménagement à préparer.

M.L.

Horaires de la navette

Un bus de 18 places partira du lundi au vendredi à 5h45 et 16h15 et le dimanche à 16h15 uniquement.



Première journée sans avion pour Paris hier à Bassillac : dans les lieux quasi déserts a cependant eu lieu une réunion entre le directeur de la CCI et le personnel.

Bassillac reste un aéroport



Pas de fermeture du site aéroportuaire de Périgueux-Bassillac : ainsi en a décidé le bureau de la Chambre de commerce et d'industrie qui va chercher à développer l'aviation d'affaires et qui explorera la piste de l'aviation militaire... Des perspectives qui se dégageront, à l'horizon d'un à deux mois, dépendront les mesures prises en matière d'effectifs.

PAGE 2

PÉRIGUEUX-BASSILLAC

Site aéroportuaire maintenu

L'aéroport de Périgueux-Bassillac ne ferme pas. Et la Chambre de commerce et d'industrie, qui le gère, veut explorer, pour son développement, les pistes de l'aviation d'affaires et de l'aviation militaire. De ce développement dépendra, en partie, le sort des personnels.

«Trois décisions étaient possibles : la fermeture pure et simple, ce qui menaçait directement 18 emplois ; le maintien du site dans une configuration aéroportuaire de loisirs ; enfin le maintien de structures aéroportuaires susceptibles de répondre aux besoins de l'aviation d'affaires ou de l'aviation militaire. Le bureau de la Chambre de commerce et d'industrie a décidé ce matin, à l'unanimité, de choisir la troisième voie. L'aéroport ne fermera pas » : c'est ce qu'ont annoncé hier Jean-Pierre Conte, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dordogne - se félicitant d'une « bonne et heureuse décision qui préserve l'emploi et l'avenir » - et Benoît Cuisinier-Raynal, directeur de la CCI.

C'était hier après-midi, au terme de la réunion de bureau évoquée par le président et d'une entrevue avec les personnels de l'aéroport.

Des personnels - 18 employés dont cinq attachés au secteur commercial (1) - qui, pour autant, ne sont pas encore fixés sur leur sort : « tout dépendra des résultats que nous allons obtenir en explorant les pistes de développement » soulignent le président et le directeur général en précisant que, dans l'immédiat, « ces personnes restent affectées à l'aéroport et salariées de la CCI » et que « la nouvelle configuration sera recherchée pour maintenir le maximum d'emplois sur le site ».

Mesure conservatoire

Pistes de développement ? Pour un aéroport qui, en 2004, a accueilli 238 vols d'affaires transportant 1 500 personnes, les gestionnaires

de la CCI, elles sont de deux ordres.

L'aviation d'affaires, en premier lieu : « nous allons demander aux entreprises de réfléchir à la mise en place d'une structure susceptible de répondre à leurs besoins... Structure d'un type qui reste à définir et qui peut inclure le système des avions-taxis » disent Jean-Pierre Conte et Benoît Cuisinier-Raynal. Sans autre précision, sinon pour faire observer : « Nous avions été amenés à prendre dans l'urgence, parce que se profilait l'échéance du renouvellement de la concession de la ligne Dordogne-Paris. Cette fois, nous avons pris une mesure conservatoire. Mais il nous faut du temps pour bâtir un autre projet ».

Autre piste : « un programme d'accueil des entraînements d'atterrissage sur Transall ». Mais là encore, il faudra le temps nécessaire aux contacts avec l'aviation militaire.

De sorte que, si la Chambre de commerce entend « travailler rapidement à la mise en place de ce projet de développement » elle n'est pas en mesure de fixer une échéance.

Reste qu'entre l'aviation d'affaires - à développer sur une base existante - et piste de l'aviation militaire à explorer la CCI a pris une décision qui implique le maintien du contrôle aérien et des structures de sécurité. voire des structures d'accueil.

Dans quelles proportions ? Il est encore trop tôt pour le dire, s'agissant d'un projet « ouvert » et qui peut aussi inclure - « pourquoi



Jean-Pierre Conte : « Il faut le temps de bâtir un projet ». DL

pas ? » - le retour d'une ligne régionale : « si une ligne commerciale voulait s'installer... Les infrastructures sont là » indique simplement Jean-Pierre Conte en précisant toutefois qu'au regard de la configuration de l'aéroport (la longueur de la piste, qui ne saurait évoluer) il est exclu de penser à des lignes « low-coast » du type de celles de Bergerac ; et qu'il faudra, au regard du projet bâti, peser les charges et les recettes : des recettes qui, à l'heure actuelle sont réduites au quart de ce qu'elles étaient.. Et

Un mois de travail, et après ?

Pour ce qui concerne les personnels, donc, on sait simplement qu'il n'y aura pas de mesures globales en avril, que « des contacts vont être noués avec les collectivités » pour des reclassements éventuels. reclassements en interne : « nous ne pouvons pas encore

nous prononcer » concluent Jean-Pierre Conte et Benoît Cuisinier-Raynal.

« Un mois de travail, pour tout renvoyer à Air France et Airlinair. Et après ? On nous a également parlé de chômage technique » commentaient les quatre hôtesses présentes hier à l'aéroport. Quatre femmes très pessimistes sur l'avenir - « il est clair que nos effectifs vont être très réduits » - qui évoquent des « promesses de reclassement entre Bergerac et le Conseil général » et marquent cependant leur satisfaction « d'apprendre que la plate-forme aéroportuaire ne sera pas fermée ».

(1) À l'origine, huit personnes travaillaient dans le « commercial ». « Deux CDD n'ont pas été renouvelés et une de nos collègues a été reclassée au Parc des expositions » commentaient hier les personnes présentes.

BASSILLAC. Réuni hier, le bureau de la CCI a décidé de conserver une activité d'aviation d'affaires sur le site de Bassillac. L'incertitude demeure sur le sort des salariés, qui ne pourront pas tous rester

L'aéroport reste ouvert

Christine Heim

On ne pouvait pas parler de soulagement hier, après la rencontre entre les salariés de l'aéroport de Bassillac et leurs employeurs de la CCI (chambre de commerce et d'industrie), le président Jean-Pierre Conte et le directeur Benoît Cuisinier-Raynal. Mais l'abattement était quand même un peu moins perceptible, la tension un peu moins palpable dans ce no man's land qu'est devenu l'aéroport depuis la fermeture définitive de la ligne Bergerac-Périgueux-Paris, jeudi dernier.

S'ils n'en savent pas beaucoup plus, pour l'instant, sur leur avenir, les dix-huit employés sont néanmoins ressortis de cet entretien avec une certitude : malgré l'arrêt de la liaison entre la Dordogne et Paris, l'aéroport ne fermera pas. La décision de maintenir une activité d'aviation sur le site a été prise à l'unanimité, hier matin, au terme d'une réunion du bureau de la CCI, propriétaire et gestionnaire de l'aéroport. « Nous avons fait le choix de développer l'aviation d'affaires et l'aviation militaire », indiquait le directeur de la chambre. « C'est la décision la plus réaliste et la plus humaine », commentait Jean-Pierre Conte.

Avec les entreprises. Désormais, la CCI doit monter un projet qui tienne la route et permette de faire rentrer des recettes. « Nous allons travailler avec les chefs d'entreprises pour évaluer leurs besoins, en terme de déplacements. La demande de vols en-dehors de toute ligne régulière existe : en 2004 238 vols d'affaires, représentant

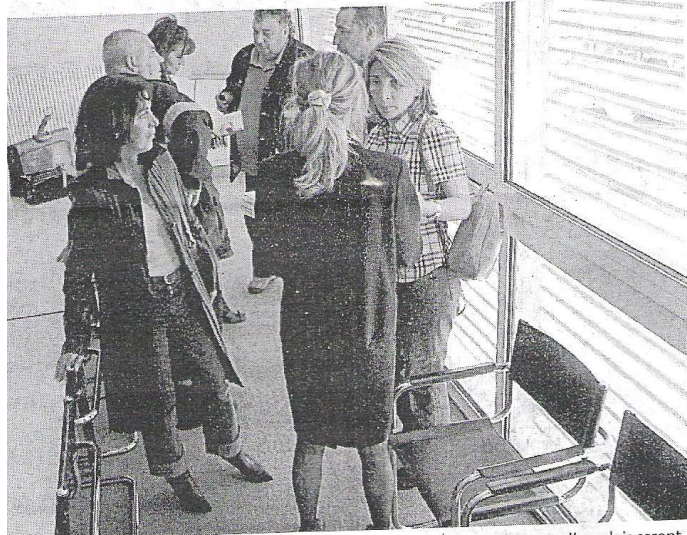


Rencontre. Le plan conservés à Bassillac

1 500 passagers depuis Périgueux

La CG PME participe au débat

Basée à Bergerac, la confédération CG PME s'est fixée un double objectif : étendre sa présence sur l'ensemble du département et participer au débat sur l'avenir de l'aéroport de Bassillac, par la voix de Christophe Fauvel, président de la CG PME et de la CCI. « Notre rôle principal est de défendre les intérêts des dirigeants d'entreprises, c'est pourquoi nous sommes représentés dans différentes commissions paritaires, aux



Le président et le directeur de la CCI ont assuré hier aux salariés qu'« un maximum d'emplois seront conservés »

ont été effectués contacts », expliquait er-Raynal. Des

contacts vont être pris aussi avec l'armée. « L'aérodrome de Bassillac peut servir de base d'entraî-

nement pour certains de leurs appareils ». A terme, la CCI n'exclut pas non plus le retour d'une

liaison régulière au départ de Bassillac. En revanche, il est exclu de faire venir des vols depuis l'Angleterre : les compagnies low-cost exigent une certaine longueur de piste, que l'aéroport de Bassillac n'aura jamais.

Des emplois conservés. Dans l'immédiat, les deux activités prévues exigeront le maintien sur place d'un minimum d'infrastructure pour assurer la sécurité. En clair, certains des salariés, notamment des contrôleurs et des pompiers, garderont leurs emplois. « Mais pas tous, a prévenu Jean-Pierre Conte. Nous devons adapter nos charges et nos recettes. Je ne peux pas encore dire combien pourront rester, mais nous allons travailler au plus vite ». La CCI a garanti à ses salariés qu'ils auraient du travail jusqu'à la fin du mois d'avril.

Parmi les salariés de l'aérodrome, les hôtesses sont les plus menacées ; le secteur commercial n'a en effet plus lieu d'être. « On sait très bien que pour nous, c'est réglé, lâchait Muriel, salariée de l'aéroport depuis 13 ans. Au mieux, une voire deux hôtesses seront nécessaires, sûrement pas cinq ». Alors, elles attendent. Que des contacts soient pris par la CCI avec le conseil général, la mairie de Bergerac ou d'autres collectivités afin de préparer leur reclassement. « On espère vraiment que les élus, les décideurs vont se mobiliser pour qu'on ne reste pas en plan », soupire Béatrice. En attendant d'avoir des nouvelles, elles ont encore du travail : « Il faut renvoyer tout le matériel à Airline et Air France ». Et répondre aux clients qui continuent d'appeler pour réserver un billet vers Paris.

Prud'hommes, au tribunal de commerce, aux Assedic... », rappelle le président départemental, Alain Brettes. La confédération s'était déjà clairement prononcée en faveur de la suppression de la ligne Bergerac-Périgueux-Paris. « Deux aéroports à 40 km d'intervalle : c'était un luxe qu'on ne pouvait pas se permettre, poursuit le président. Il serait plus intéressant d'investir dans une 2X2 de voies pour que les Périgourdiens ne soient plus qu'à 20 minutes de

Bergerac et aillent prendre l'avion là-bas ». Sur l'avenir de l'aéroport, la CG PME entend participer activement au projet et propose des perspectives tels que les « avions-taxi » vers Paris. La CG PME mène deux autres chantiers de front : faire venir en Dordogne « la matière grise », à savoir de jeunes diplômés si difficiles à recruter, notamment via un projet d'école d'ingénieurs à Périgueux, mais aussi la transmission des entreprises, en identifiant les repreneurs.

PHOTO ARNAUD LOTH

AÉROPORT DE PÉRIGUEUX. Une petite phrase de Xavier Darcos a mis le feu aux poudres

Les mots doux volent bas

■ C'est le genre de petite phrase qui fait des étincelles. Elle fut prononcée vendredi, vers 2 heures du matin, par Xavier Darcos, ministre délégué à la coopération, cueilli à la descente de son avion, par des employés de l'aéroport de Bassillac.

« Cette décision prise hâtivement, et sans me consulter, est un mauvais coup pour la Dordogne »... Une phrase rapportée qui a attiré la réplique furieuse de trois poids-lourds socialistes.

Le premier à tirer fut Bernard Cazeau, samedi, qui a piqué une colère et lancé : « ce n'est pas digne d'un ministre ».

Dans la foulée, Michel Moyrand, conseiller municipal de la ville de Périgueux et surtout secrétaire fédérale du PS attaque dans un communiqué le dimanche : « À qui Xavier Darcos fera-t-il croire que le maire de Périgueux Jean-Paul Daudou ne l'a pas tenu informé minute par minute de l'évolution de ce dossier, alors qu'il a été largement évoqué ? Bien évidemment, il était informé, et son attitude face à la colère des salariés reflète son manque de courage. »

Vents contraires. Puis Michel Dasseux, le député de la Vallée de l'Isle remet une couche : « or s'était dit, pas de politique sur ce dossier. Et voilà que Xavier Darcos nous sort ça », regrette-t-il au jour d'hui.

Alerté par ces forts vents contraires, le ministre qui siégeait hier à la Région, a finalement réagi à cette avalanche de messages d'indignations. « Évidemment, la décision a été collective et la ville de Périgueux a bien dû s'y rallier, écrit Xavier Darcos. Je ne mets nullement en cause les élus ni le Conseil général, avec lesquels nous avons largement débattu. Ce qui me paraît cependant brutal, c'est l'enterrement de l'aéroport de Périgueux, première décision concrète de la CCI nouvelle formule. On aurait pu au moins attendre l'avis que j'avais demandé au Secrétaire d'Etat aux transports, François Goulard. »

« Goulard ? ça fait presque deux mois qu'il lui en a parlé, et on n'a jamais eu de nouvelles », rétorque Michel Dasseux.

Heureusement qu'on ne devait pas faire de politique sur le dossier !

: N.R.

POLEMIQUE

Xavier Darcos et l'aéroport

« Évidemment, la décision a été collective et la Ville de Périgueux a bien dû s'y rallier. Je ne mets nullement en cause les élus ni le Conseil général, avec lesquels nous avons largement débattu. Ce qui me paraît cependant brutal, c'est l'enterrement de l'aéroport de Périgueux, première décision concrète de la CCI nouvelle formule, puisque c'est essentiellement le coût déficitaire du site qui a entraîné le choix final. On aurait pu au moins attendre l'avis que j'avais demandé au Secrétaire d'Etat aux transports, François Goulard. Je ne ferai plus aucun autre commentaire sur cette affaire »... Tel est le commentaire fait hier par Xavier Darcos, ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie à la suite des prises de positions faites par les élus socialistes (Dordogne libre du lundi 11 avril) : Bernard Cazeau, Michel Dasseux et Michel Moyrand reprochaient ses « pertes de mémoire » à Xavier Darcos qui (Dordogne Libre du samedi 9) critiquait la décision de fermeture de la ligne — « un mauvais coup pour la Dordogne » — et soulignait qu'il n'avait pas été consulté. Propos tenus devant les employés qui l'attendaient, à son arrivée, dans la nuit de jeudi et vendredi, et qu'il confirme aujourd'hui. Précisant, de façon manifeste, qu'il s'étonne du manque de dialogue avec les gestionnaires de l'aéroport.

LA DORDOGNE LIBRE



Près de quatre-vingts personnes réunies hier soir au Théâtre. PHOTO JACQUES CHAUNAVEL Article DL. Samedi 16 avril 2005

DÉBAT

Bassillac, morne plaine

Et si, au-delà de la fermeture de la liaison aérienne Dordogne-Paris, se posait la question de l'avenir de la plate-forme aéroportuaire de Bassillac ? Débat. Et inquiétudes induites.

« Je ne saurai donner de réponse ce soir... ». Telle a été la... non-réponse de Jean-Pierre Conte, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dordogne à la question sur l'avenir du personnel de l'aéroport de Périgueux-Bassillac qui lui a été posée, hier soir, au terme - ou presque - du débat organisé sous l'égide du club de la presse. Débat centré sur un sujet qui a donné lieu, depuis des semaines - et notamment depuis le 31 mars - à des prises de position en cascade et qui, au-delà du rappel des conditions dans lesquelles a été décidée la fermeture de la ligne aérienne Dordogne-Paris (Bergerac-Paris via Périgueux) avait pour ambition d'apporter sinon des réponses formelles, du moins des « pistes » - on nous pardonnera l'expression - de réponse à deux questions essentielles : la décision de fermeture est-elle irrévocable ? Quel avenir pour les 21 salariés de l'aéroport ?

« Je ne saurai donner de réponse ce soir » a donc déclaré Jean-Pierre Conte sur le deuxième point. Et, sur le premier, les interventions furent tout aussi dilatoires.

Faut-il s'en étonner ? Devant une assistance de près de quatre-vingts

personnes, parmi lesquelles un groupe - très soudé - d'employés de l'aéroport, et où l'on remarquait notamment Claude Bérít-Debat, président de la Communauté d'agglomération, mais encore Jacques Auzou, vice-président du Conseil général et président de la communauté Isle-Manoire... ni Bernard Cazeau, sénateur, président du conseil général, ni Daniel Garrigue, député maire de Bergerac et président du Smad (Syndicat mixte Air-Dordogne) ni Jean-Paul Daudou, maire de Périgueux encore moins Lionel Guérin, le Pdg d'Air d'Airlinair - les quatre invités à la tribune - n'ont pu rasséréner ceux qui espèrent un renversement de situation.

« Un cahier des charges moins ambitieux, c'est-à-dire incluant des liaisons minimums (deux allers-retours hors samedi, une seule liaison le dimanche soir) ; des personnels adaptés à ces missions réduites ; un tour de table plus large... » : Lionel Guérin estime que l'on pourrait réfléchir à la question, s'agissant d'un aéroport pour lequel il avait bâti une offre sur la base de 20 000 passagers.

« Cela suppose que tous ceux qui militent pour le retour de l'avion

Périgueux-Paris soient des militants du déplacement en avion » a ajouté Jean-Paul Daudou, invitant encore le Pdg d'Airlinair à « faire des efforts en matière de tarification »...

Mais Bernard Cazeau, qui n'entend pas se bercer d'illusions avait, d'emblée, ramené le débat sur le terrain central : « trouvons un million d'euros à la faveur d'un vrai tour de table ; et si les chefs d'entreprise - je ne suis d'ailleurs pas terrain qu'ils fassent tous la même analyse que ceux présents ici ce soir - consentent à payer le prix fort, s'ils sont d'accord pour que la taxe professionnelle soit augmentée, de façon que le Conseil général puisse payer davantage, alors nous pourrions parler de réouverture ».

Et Jean-Pierre Conte, à la même question, s'était borné à souligner : « mon objectif, c'est de faire en sorte qu'il y ait le moins de casse possible parmi les employés... ».

Tout cela, il est vrai, intervenait au terme d'un débat pendant lequel les intervenants de la tribune s'étaient surtout efforcés de préciser des prises de position connues. De sorte que la question essentielle tarda à arriver. S'il est acquis que c'est le déficit endémique de l'aéroport lui-même qui est à l'origine de l'abandon de la ligne, comment en est-on arrivé là. Marc Cavillac, vice-président du Conseil économique et social régional n'hésita pas à mettre les pieds dans le plat. Et, brocardant le président de la

Chambre de commerce et d'industrie - « vous avez planché sur le regroupement pendant deux ans et le chef d'entreprise avisé, vous n'avez pas pris la mesure du trou financier » - il chercha, d'évidence à faire en sorte que le président de la CCI de la Dordogne désavoue la gestion précédente. Ce dont Jean-Pierre Conte se garda, en se bornant à souligner « je n'ai jamais été averti de ce déficit », cédant toutefois lui aussi à la tentation de la polémique - « J'entendais dire que la CCI de Périgueux allait être amenée à renflouer celle de Bergerac. On voit ce qu'il arrive » - et rappelant en conclusion : « L'aéroport de Bergerac fonctionnait, pour un trafic égal, avec cinq salariés ».

Il y eut, au fil des deux heures de cet intéressant, débat, beaucoup de chiffres avancés. Mais peu de chiffres nouveaux.

Encore moins d'avancées par rapport à une situation que l'on connaît.

Et cela a fait naître le sentiment qu'il ne s'agit plus seulement de imaginer une réouverture de la ligne mais bien de se demander si Bassillac a un avenir. Pas un mot sur les projets - aviation d'affaires, aviation militaire - et pas de démerle lorsque, dans le feu du débat, on évoquait « la fermeture de l'aéroport ».

Est-ce parce que le lieu ne se prêtait pas ?

Ph.

II PÉRIGUEUX



L'avion qui divise

Trois mondes se sont opposés sans toujours s'écouter vendredi soir au Théâtre de Périgueux pour le débat organisé par le club de la presse sur l'arrêt de la ligne aérienne Périgueux-Paris et l'avenir de l'aéroport. Les décideurs économiques et politiques d'un côté, ont été interpellés par les utilisateurs essentiellement chefs d'entreprises pour qui cette liaison était vitale, et enfin les employés de l'aéroport qui sont dans l'incertitude de leur devenir.

Ce fut parfois un dialogue de sourds, mais qui permit cependant de rappeler les bases de cette affaire, comme certaines causes du déficit, mais sans pourtant apporter de solution nette à la situation actuelle. On retrouvera les principales déclarations des participants dans notre édition de dimanche... et l'intégralité du débat vendredi prochain à partir de 18 heures sur France Bleu Périgord.

50 / 17/04/2005. Article Sud-Ouest. Demande 17/0
TRANSPORTS. Le débat organisé par le Club de la presse sur la ligne aérienne entre la Dordogne et Paris, quinze jours après la fermeture de l'aéroport de Périgueux, a confirmé de vives passions
L'arrêt des avions fait du bruit

Hervé Chassain

Depuis sa fermeture, la ligne aérienne entre Paris et la Dordogne est un sujet qui reste très sensible. Les échanges vifs que l'on a pu entendre vendredi soir à Périgueux lors du débat organisé par le Club de la presse (1) l'ont bien confirmé. Trois parties s'y sont parfois affrontées, sans toujours s'écouter : les décideurs mettant en avant les nécessités économiques de la fermeture; les usagers déplorant la suppression de ce service quasi public indispensable au développement du département; le personnel de l'aéroport inquiet sur son avenir. Mais personne n'a vraiment trouvé de solution sur une reprise de la ligne.

Chacun rappela ses positions... et y demeura. Le président de la CCI, Jean-Pierre Conte, mettant en avant un déficit qu'il a découvert en arrivant : à cause de la baisse du nombre de passagers payants ces dernières années et de trop de charges. « L'aéroport est dimensionné pour 100 000 passagers, alors qu'il n'en passe pas plus de 30 000. » Trop de personnel et une piste trop courte... Dans le même temps, Bergerac a joué avec succès la carte des compa-



Participation. Le débat avait réuni près d'une centaine de personnes, surtout des usagers de l'aéroport et son personnel

PHOTO ARNAUD LOTH

gnies à bas prix vers l'étranger, avec seulement cinq personnes et une piste plus longue...

Brive ou Aurillac. Des analyses qui laissaient dubitatif Jean-Paul Daudou, le maire de Périgueux, mais aussi ancien gestionnaire de la CCI, qui ne comprenait pas comment le déficit avait pu être multiplié par trois en cinq ans. Bernard Cazeau, le président du Conseil général, prenait de la distance : « Nous sommes le 83^e département en matière de richesses,

on ne peut pas faire n'importe quoi. Et, surtout, il faut arrêter ces affrontements entre Périgueux et Bergerac. »

Le maire de Bergerac et président du syndicat mixte Smad Daniel Garrigue rappelait d'ailleurs que la décision d'arrêt de la ligne avait été prise à l'unanimité, faute de trouver de nouveaux partenaires prêts à financer. Seule la communauté Isle-Manoire, via son président Jacques Auzou, affirmait son intérêt. Les usagers, dont de nombreux chefs d'entre-

prise, déploraient donc avec vigueur cet arrêt qui leur pose de sérieux problèmes « pour travailler au pays » et ne facilitera pas l'installation de nouvelles entreprises. Lionel Guérin, le PDG d'Airlinair, la dernière compagnie exploitante, se demandait chiffres à l'appui pourquoi les aéroports de Brive ou même Aurillac arrivaient fort bien à s'en tirer, et pas Périgueux... « Pour que ça marche, il faut que ceux qui en parlent prennent l'avion », remarquait Jean-Paul Daudou.

La situation des salariés. Dans la salle, il y avait aussi le personnel de l'aéroport, qui n'a encore pu obtenir aucune information sur son avenir. Un tiers seulement des dix-sept restants pourrait assurer l'activité minimale d'affaire prévue à Bassillac. Mais le président Jean-Pierre Conte n'a rien voulu dévoiler des décisions de la CCI, disant seulement vouloir « éviter la casse ». Bernard Cazeau proposait de son côté que ses services étudient la situation des salariés.

Au bout du débat, les solutions évoquées pour relancer une liaison restent minces. Un tour de table pourrait permettre de trouver des financements (« Attention à la fiscalité », avertissait Bernard Cazeau), mais encore faudrait-il que tous les partenaires veuillent se relancer dans cette aventure. Lionel Guérin la croit possible depuis Périgueux uniquement, en tablant sur 20 000 passagers. Et à condition de résoudre aussi le déficit de l'aéroport. Mais il faudra faire vite, car les créneaux de vols attribués à Périgueux seront redistribués à d'autres d'ici à quelques mois...

(1) Ce débat sera diffusé sur les antennes de France Bleu Périgord vendredi prochain, à partir de 18 h 30.

LIAISON VERS PARIS. La CCI étudie un service d'avion taxi, tu de mai et demande au syndicat mixte SMAD de déposer un no

trois fois par semaine, d'ici la fin du mois nouveau dossier de ligne de service public

Deux solutions de relance

Hervé Chassain

La fermeture brutale il y a maintenant un mois de la ligne aérienne entre la Dordogne et Paris a provoqué un véritable mouvement d'humeur dans le monde économique. « Les chefs d'entreprises se sont réveillés en découvrant les conséquences », explique Raymond Hammel, le vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne, lui-même patron d'un groupe de 250 personnes basé à Périgueux.

« Même si beaucoup ont trouvé des solutions de rechange pour aller à Paris, ils n'avaient pas imaginé les difficultés que cela allait créer pour faire venir leurs fournisseurs et leurs clients. Dans les plus grandes entreprises, ce sont les principaux décideurs qui ne font plus le déplacement en Dordogne. Il peut y avoir des conséquences négatives à terme ».

200 € le billet. Face à ces constats la CCI a réfléchi aux solutions. « Avec le président Conte, annonce Raymond Hammel nous avons étudié un système transitoire d'avion taxi ». Trois sociétés spécialisées (dont une de Périgueux) ont été contactées pour ce service à base de petits avions d'affaire (type Falcon) de 8 ou 9 places. « Avec un avion plein, le prix du billet doit être aux alentours de 200 €, soit autant qu'un vol plein tarif auparavant. Seule différence, l'arrivée se fera au Bourget ou à Toussus le Noble au lieu d'Orly. « Cette solution est réalisable très rapidement, d'ici la fin mai si les entreprises que nous avons contactées et d'autres qui viendront, s'engagent à acheter un certain nombre de places ». La gestion pourrait être confiée à

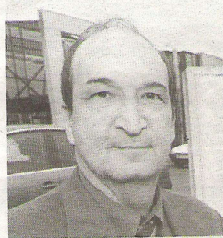


Fermeture. Il y a un mois le dernier avion partait de Bassillac. La CCI espère p

Des outils pour les entreprises

Rétablir une ligne aérienne fait partie d'un ensemble plus large de mesures à l'étude ou en cours à la CCI départementale pour dynamiser l'économie. Raymond Hammel a ainsi réfléchi à plusieurs projets permettant de compléter l'action de Périgord Développement, l'organisme chargé de faire venir des entreprises en Dordogne. « Nous travaillons à la création d'une antenne de la chambre franco-britannique dans le département ». Une manière de profiter de la renommée du Périgord Outre-Manche.

Ce sera aussi l'édition d'outils simples et pratiques comme un livret d'accueil des familles en Dordogne



Raymond Hammel, le vice-président de la CCI

PHOTO ARCHIVES JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

(ce qui pourra aider l'implantation de créateurs d'entreprises ou de cadres) mais également un livret



pouvoir rétablir une ligne

PHOTO ARCHIVES SO/J.-C. SOUNALET

de l'investisseur. Tout ceci en sachant que dans les cinq ans à venir 40 % des entreprises actuelles devront trouver des successeurs ou des repreneurs.

Enfin, la réflexion porte sur la mutualisation de services aux entreprises : sous-traitance, stockage, logistique, call centers... Au passage, il rappelle d'ailleurs la volonté de travailler avec tous les partenaires, notamment du secteur public.

A une condition toute simple : « ne pas oublier de consulter les chefs d'entreprises lorsqu'on réalise quelque chose qui leur est normalement destiné ».

une structure existante ou à créer, mais en profitant des installations de l'aéroport de Périgueux-Bassillac. Une manière aussi de conserver une activité sur cette plate-forme et de lui assurer quelque revenus grâce aux taxes. Et donc de conserver un peu de personnel. Trois allers-retours par semaine seraient envisagés depuis Périgueux, mais pourquoi pas, si la demande existe, depuis Bergerac.

Dossier avant juin. Pour assurer l'avenir, la CCI va demander au syndicat mixte SMAD de redéposer un dossier de demande de ligne d'aménagement du territoire à obligation de service public (subventionnée en partie par les fonds prélevés sur chaque billet vendu en France). Il y a urgence, car un nouveau dossier doit être déposé avant juin pour bloquer les créneaux horaires durant un an. « Nous avons contacté officiellement le président du SMAD (Daniel Garrigue) pour lui demander d'y réfléchir. Nous pensons qu'il existe des compagnies avec des avions entre 18 et 28 places qui seront intéressées par une ligne avec 30 000 passagers : X-air, Twin Jet, Arlinair... ».

Une solution qui assurerait le service nécessaire au monde économique et même à certains passagers particuliers, et relancerait l'activité de l'aéroport de Périgueux, dont les charges auront été préalablement allégées.

Deux solutions révélées par Raymond Hammel, qui espère qu'elles vont pouvoir fonctionner. « Au moins on ne pourra pas dire que nous n'avons rien fait ». Le nombre d'appels que recevra dans les prochains jours la CCI sur ces sujets sera déjà une première réponse.

AÉROPORT DE PÉRIGUEUX-BASSILLAC

Le personnel dans l'attente

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne n'a pas statué sur le sort des personnels de l'aéroport. Et se réunit mercredi pour l'évoquer.

« **N**ous avons jusqu'au 31 mai pour lancer une nouvelle offre de service public. Passé ce délai nous perdrons le bénéfice des créneaux horaires et des fonds nationaux accordés aux lignes d'aménagement du territoire » : Jean-Pierre Conte, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne a confirmé hier, au terme d'une réunion de bureau et d'une assemblée générale, qu'il a écrit à Daniel Garrigue, député maire de Bergerac et président du Smad (syndicat mixte air Dordogne) pour lui demander de relancer la procédure et au moins positionner l'aéroport de Périgueux-Bassillac dans la perspective d'une éventuelle relance de la ligne Dordogne-Paris.

Mais les deux réunions qui se sont déroulées ce lundi, rue Wilson,

n'ont pas véritablement permis de faire avancer le dossier.

S'il a été confirmé que des contacts ont été noués pour la mise en place d'un service d'avions taxi et - « sur le plan privé » - pour d'éventuelles utilisations militaires (entraînement) de la piste de Périgueux-Bassillac, rien n'a été décidé pour ce qui concerne le personnel.

« *Nous n'avons pas avancé, sur ce chapitre : ni en termes de reclassements, ni en termes de licenciements* » souligne Jean-Pierre Conte qui se dit toujours décidé à « *trouver les meilleures solutions* » mais rappelle qu'en matière de personnels de l'aéroport, « *la CCI n'est pas décisionnaire* ».

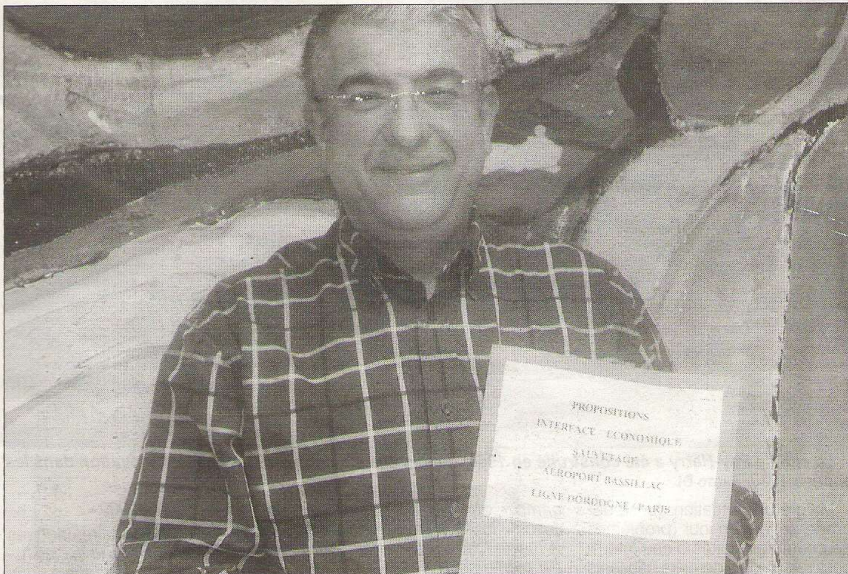
Reste qu'elle tient, pour partie, les clés de l'avenir. « *Et si, pour l'heure, les employés, souligne-t-il, ont été payés, il reste à préciser le scénario* », et c'est dans ce cadre qu'une nouvelle réunion se tient mercredi. La CCI devrait alors préciser les effectifs nécessaires à son plan.

« **Nous n'avons pas avancé, sur ce chapitre : ni en termes de reclassements, ni en termes de licenciements** » souligne Jean-Pierre Conte.



LIGNE PÉRIGUEUX-PARIS

Les deux projets d'Interface Économique



Christian Domecq se prépare à présenter ses deux dossiers de relance. « Tous les aspects ont été sérieusement étudiés. Nos projets tiennent vraiment la route », confie-t-il. PHOTO DL

Structure rassemblant près de 80 entreprises du bassin d'activité de Boulazac, Interface Économique est présidée par Christian Domecq. Elle déposera dans le courant de la semaine prochaine deux projets de relance de la ligne Périgueux-Paris, dont un avec la compagnie Twin Jet.

REVERRA-TON des avions de ligne se poser sur le tarmac de l'aéroport ? C'est le souhait de Christian Domecq, directeur commercial de Pengo Diffusion et président d'Interface économique. Cette structure rassemble 80 entreprises, représentant 3 000 emplois, sur le bassin d'activités de Boulazac.

« J'ai moi-même été un utilisateur de la ligne Périgueux-Paris et à l'annonce de sa suppression, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Interface Économique a lancé à destination de la CCI et du Conseil général, durant le mois de février, une pétition contre cette fermeture. Bien que réalisée durant les vacances, nous avons rassemblé près de quarante signatures d'entreprises. La CCI avait indiqué un temps vouloir rencontrer les entreprises sur leurs besoins. Notre structure n'a pas été consultée », indique Christian Domecq.

« La compagnie Twin Jet est très intéressée »

Fort de ce constat, un comité de travail restreint se constitue avec une douzaine de personnes. « On y retrouve des chefs d'entreprises, utilisateurs ou abonnés, des anciens membres de la CCI ainsi qu'un prestataire en aéronautique de Périgueux. Nous avons travaillé et mis au point deux propositions de relance que nous transmettrons

dans le courant de la semaine prochaine à la CCI, au Conseil général, au SMAD et à la ville de Périgueux », poursuit-il.

« Gardons l'aéroport et, surtout, son personnel »

La première proposition vise à garder la base de l'ancienne compagnie Airliner. Un second projet, plus ambitieux, sera également présenté. « Nous avons pris contact avec la compagnie Twin Jet qui semble très intéressée. Qui plus est, elle nous garantit une rentabilité à partir de 15 000 passagers. Il se pourrait même que nous n'ayons pas besoin de solliciter les collectivités locales, souligne Christian Domecq. C'est un projet qui tient la route et tous les aspects ont été étudiés, y compris financiers. La gamme d'appareils est d'ailleurs très large puisqu'elle va d'un avion de dix-neuf places à l'ATR. Et la compagnie est prête à démarrer ».

Mais voilà, pour que Twin Jet puisse éventuellement poser ses appareils sur la piste de Bassillac, Interface économique souhaite que les structures en place soient conservées. « Il ne doit pas y avoir de démantèlement de l'aéroport, ni de licenciements ou reclassements tant que notre projet, comme d'autres d'ailleurs, n'aura pas été étudié. Nous avons besoin de personnels, en gros entre quinze et seize employés, pour faire tourner la nouvelle ligne. Mais le plus important, ne perdons pas les créneaux horaires. S'ils venaient à disparaître, tout espoir de relancer une ligne serait terminé », explique-t-il.

Lorsque Christian Domecq évoque les autres projets, il parle des avions taxis. « Au moins, certains ont eu le mérite de donner des idées pour relancer cette ligne. Mais je reste optimiste. Je souhaite lancer un débat dépassionné. Je suis périgourdin d'adoption, et je trouve déplorable qu'en 2005 un département comme le nôtre n'ait plus de liaison aérienne vers Paris, glisse-t-il. Mais s'il y a une bonne volonté de la part de la CCI, du SMAD et des différents élus locaux, on peut déplacer des montagnes ».

Ludovic Ibarz

REPÈRES

Twin Jet déjà présente à Angoulême

La compagnie Twin Jet, basée à Aix-en-Provence, a été créée en mai 2001 et a effectué son premier vol commercial en octobre 2001 et le début de l'activité Vols réguliers débute en mars 2002. Elle se spécialise dans les vols locaux en re-

liant ainsi Paris-Orly à Cherbourg, Jersey ou Épinal. Originaire du sud-est, elle relie également Marseille-Marignane à Genève, Metz-Nancy et Mulhouse. Dans la région, Twin Jet est présente sur la ligne Angoulême-Lyon.

AÉROPORT DE PÉRIGUEUX. Une association de chefs d'entreprises va proposer à la CCI une troisième solution pour la relance de la ligne vers Paris. Ils veulent surtout éviter un démantèlement du site et s'inquiètent des bruits de licenciement du personnel

Un « plan C » pour l'avenir de Bassillac

■ « Nous n'avons pas été consultés, mais nous avons des choses à proposer ». Christian Domecq, le patron de l'entreprise Pengo de Boulazac qui préside l'association Interface réunissant 80 chefs d'entreprise de son secteur (représentant environ 2500 emplois), revient apporter sa voix dans le débat sur l'avenir de l'aéroport de Périgueux-Bassillac et de la ligne aérienne vers Paris. C'est une troisième solution d'avenir qu'il va présenter la semaine prochaine à la CCI pour rouvrir rapidement la ligne. Un « plan C » en quelque sorte.

Le premier était la décision de fermeture de la ligne et d'exploitation commerciale de l'aéroport annoncée par le président de la CCI Jean-Pierre Conte, assortie de pistes de continuation avec du fret, de l'aviation d'affaire et des exercices militaires.

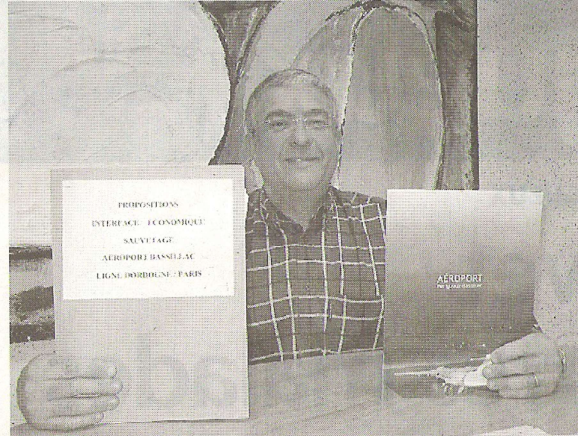
Le deuxième, avait été révélé par le vice-président Raymond Hammel, préparant un service provisoire d'avions taxis et l'étude d'une relance de ligne avec nouvel appel d'offre.

Deux compagnies. Ce « plan C » repose sur l'idée qu'il est possible de relancer très vite la ligne aérienne entre la Dordogne et Paris. « Nous avons travaillé avec un groupe de chefs d'entreprises utilisateurs et abonnés, d'anciens élus de la CCI, de spécialistes de l'aéronautique.

Une douzaine de personnes qui se sont retrouvées depuis un mois jusqu'à trois fois par semaine. Nous avons pris des contacts et chiffré des solutions ».

Sans vouloir entrer dans les détails qu'il réserve à la CCI, Christian Domecq explique que des contacts avancés ont été pris avec deux compagnies : avec Airlinair (qui assurait jusqu'alors la ligne) et avec Twin Jet. Cette dernière compagnie, fondée il y a trois ans, assure des petites liaisons en France (par exemple entre Angoulême et Lyon, ou Toulouse et Metz) avec des avions Beech 1900 de 19 places.

Elle assure que la ligne entre Périgueux et Paris pourrait être rentable avec 15 000 passagers



Projet. Christian Domecq et ses confrères ont préparé un dossier qui sera envoyé à la CCI

PHOTO SUD OUEST

par an (il y en avait jusqu'à 20 000 ces dernières années).

Conserver les bases. Au nom des chefs d'entreprise d'Interface, mais aussi d'autres responsables du monde économique qui l'on contacté, Christian Do-

mecq se désole aussi du manque de concertation. « Malgré ce qui a parfois été dit, nous n'avons pas été consultés ».

Il rappelle aussi que son association avait fait une pétition pour le maintien de l'aéroport dès le mois de février.

Mais surtout, ce que veulent éviter ces patrons, c'est le démantèlement de l'aéroport avec notamment les rumeurs de licenciement du personnel qui assure son fonctionnement. Après plusieurs départs, ils ne sont actuellement plus qu'une quinzaine.

« Il faudra s'assurer que le personnel restant soit suffisant pour sa bonne marche » s'inquiète Christian Domecq. Comme d'autres, il se demande quel sera le contenu d'une réunion annoncée pour lundi à la CCI. « Il faut conserver les bases minimales ».

Pour préserver l'avenir, il rappelle aussi que les créneaux horaires doivent aussi être maintenus et a fait part de cette inquiétude auprès des partenaires du syndicat mixte SMAD.

Enfin, il émet quelques doutes sur la solution d'avions taxis : « elle ne pourra pas répondre à l'attente de tous les passagers, mais seulement de quelques chefs d'entreprises fortunés ».

: **Hervé Chassain**

AEROPORT

Bassillac à demi effectif

Hier, suite à l'arrêt de la liaison aérienne sur Paris, la moitié du personnel de l'aéroport de Bassillac s'est vue proposer des reclassements. L'objectif est que le personnel restant puisse gérer au premier septembre le fonctionnement de l'aviation d'affaires, des avions taxis et de l'aviation militaire.

LES PERSONNELS de l'aéroport de Bassillac attendaient avec angoisse les décisions qui seraient prises à leur sujet suite à la fermeture de la ligne régulière Périgueux-Paris. La moitié d'entre eux se sont vus proposer des reclassements qui ne les satisfait... qu'à moitié.

Hier matin, le directeur et le président de la CCI étaient sur le site pour faire leurs propositions au personnel et expliquer quelles solutions immédiates étaient envisagées pour le transport aérien à Périgueux. « Nous avons travaillé la piste des avions-taxis qui est pour nous la seule solution économiquement réalisable », indiquait notamment le directeur. Plusieurs compagnies ont été auditées, et une étude de marché a été effectuée auprès des entreprises du département qui en seraient les utilisatrices éventuelles. Le but, est, affirme les responsables, de maintenir l'activité sur l'aéroport de Bassillac, d'où le maintien de personnels sur place, qui devront gérer à sept les activités d'aviation d'affaires et taxi et d'aviation militaire. Huit postes de reclassement ont été proposés pour le reste à l'ensemble du personnel. Il s'agit de deux reclassements à la CCI et de six au sein de l'aéroport de Bergerac. Hier matin avaient lieu les entretiens individuels pour savoir comment cha-

cun des employés se positionnait sur ces propositions.

Sept maintiens, huit reclassements

Tout n'est cependant pas résolu puisque l'aéroport de Périgueux employait 16 personnes. Pour le poste restant, les responsables de la CCI, qui estiment avoir fait un gros effort, en demandent un aux partenaires du Syndicat mixte comme la ville de Périgueux, celle de Bergerac ou le Département. « Si cette solution a été choisie, c'est parce qu'elle est la seule viable pour l'instant, entre la demande de transport aérien des entreprises et les moyens que nous avons d'y répondre », indiquait hier le président Jean-Pierre Conte pour expliquer entre autres que la CCI avait décidé de ne pas adopter la solution d'une ligne régulière par « Twin Jet » appelée de ses vœux notamment par le personnel et l'association Interface rassemblant un certain nombre de chefs d'entreprise de Boulazac.

Ce qui ne veut pas dire qu'un jour, si le fonctionnement, très déficitaire jusque-là, et la fréquentation le permettent, une telle ligne ne puisse pas revoir le jour. « Il n'y aura pas de ligne régulière en 2005 » a en tout cas affirmé le directeur, rappelant qu'il s'agissait par contre de fournir un service, d'où l'étude sur les avions-taxis à mettre en place rapidement. L'étude de marché dira dans quelle mesure le coût des avions-taxis pourra correspondre aux besoins des utilisateurs. La direction estime par ailleurs qu'elle a pu reclasser plus de personnel que prévu « grâce à un gros effort financier et au développement de l'aéroport de Bergerac ».

L'autre piste est celle de l'aviation militaire, qui utilise parfois le terrain, pour des manœuvres ou entraînements plus réguliers qui apporteraient de l'activité supplémentaire. Là encore la CCI fait valoir des arguments à l'extérieur, expliquant que le site est tout à fait propice à ce genre de choses. Mais il est en concurrence avec d'autres et rien ne permet à ce jour de dire si les résultats espérés seront au rendez-vous.



Béatrice Féraut, est très touchée d'avoir à quitter Bassillac. De plus, elle était prête à postuler pour un reclassement à la CCI mais pas avec les revenus à la baisse qui lui ont été proposés : « On ne s'attendait pas à cela, après vingt-cinq ans d'aéroport et avec tout ce qu'on a donné de notre dévouement et de nos compétences. »

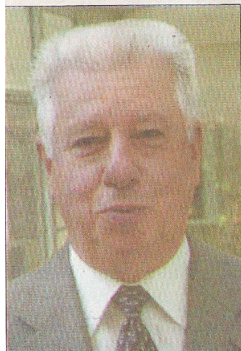
Mise en place au 1^{er} septembre

Dans cette période de réponse d'urgence, des questions restent évidemment en suspens, restent aujourd'hui en suspens, tant à la CCI qu'au SMAD. Financières d'abord, avec certaines évaluations divergentes de déficits au SMAD ou de dépenses possibles à la CCI, comme pour le dédommagement de l'ancien directeur (voir DL

d'hier). A ces dernières, le président répond qu'au-delà des interprétations, « le déficit est celui qui a été indiqué par les comptables, les commissaires aux comptes dont le travail est par définition objectif » et se dit agacé par certains propos : « Qu'on arrête de dire que c'est la faute de la CCI actuelle ou ancienne », puisque le choix d'une liaison fortement déficitaire sur Paris était collectif, au sein du syndicat mixte. Quant à la position du prési-

dent du Medef qui dit peser pour qu'en Dordogne il n'y ait plus qu'une seule CCI et un seul aéroport, la présidence et la direction de la CCI se sont refusées à communiquer de leur côté dans ce débat, jusqu'à hier, et pour affirmer que le but des mesures qui viennent d'être prises est justement de maintenir l'activité à Bassillac.

M.L.



Jean-Pierre Conte, président de la Chambre de commerce et d'industrie.

Un personnel déçu



La moitié du personnel, de sécurité notamment, reste à Bassillac. 8 postes de reclassement sont proposés par ailleurs à la CCI et à l'aéroport de Bergerac. PHOTOS R. P.

Le personnel de Bassillac est évidemment très déçu que la décision prise par la CCI n'ait pas été celle de la société Twin-Jet qui pouvait, selon les employés équilibrer une ligne régulière avec un petit avion.

Le syndicat mixte devait d'ailleurs évaluer lundi entre autres pour étudier les mesures conservatoires de créneau horaire pour la possibilité de conservation d'une ligne. Et il est frappé par les conséquences de ce choix. La moitié des employés reste sur place (voir notre encadré) mais huit postes de reclassement sont proposés à la CCI et à l'aéroport de Bergerac, pour les sapeurs-pompiers, il s'agit d'accomplir le même travail.

Mais les trajets travail-domicile supplémentaires constituent pour eux une baisse de pouvoir d'achat. « D'autres postes nous sont proposés, mais sur des remplace-

ments maternité dont nous ne savons pas ce qu'ils adviendront dans l'avenir » soulignait pour sa part une représentante des personnels pour ce qui est des hôtesse set agents d'escalier.

Pour les plus qualifiés et les plus anciens, les reclassements proposés ne correspondent pas, disent-ils, à leurs qualifications à Bassillac, et sont déjà pour certains annoncés avec une baisse sensible : « c'est un non-reclassement » lâchait hier une des employées.

À cette perte financière redoutée par certains s'ajoute la tristesse de devoir tirer un trait sur le site de Bassillac.

Parmi les employées qui étaient en entretien hier matin au sujet de leur reclassement figuraient deux hôtesse et responsables accusant respectivement plus de 13 et 20 ans d'ancienneté.

REPÈRES

Détails des mesures

Sur les seize salariés qui composaient le personnel de l'aéroport de Bassillac, les sept emplois qui sont maintenus concernent le chef d'exploitation, deux contrôleurs aériens et demi, trois sapeurs-pompiers sécurité et un agent d'entretien.

Huit autres employés se sont vus proposer hier un reclassement, deux au sein de la CCI, et six au sein de l'aéroport de Bergerac.

Pour qu'un seizième et dernier salariés soit reclassé, la CCI compte sur un geste d'une des collectivités locales partenaires du SMAD concernées, Bergerac, Périgueux ou le Département.

AÉROPORT PÉRIGUEUX-BASSILLAC
Jean-Paul Daudou
veut un audit



Les deux projets afin de relancer la ligne correspondent à une liaison d'avions taxis à la demande vers la capitale. Il pourrait s'agir d'avions de 19 places qui atterrieraient au Bourget. PHOTO ARCHIVES DL

Le maire de Périgueux a proposé hier, lors de la réunion du Syndicat Mixte Air Dordogne (SMAD), la réalisation d'un audit sur le déficit réel de l'aéroport. Cette opération pourrait se faire rapidement avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'industrie.

MEME SUSPENDUE, la ligne aérienne Périgueux-Paris continue de faire parler d'elle. Deux projets avaient été proposés depuis, allant des avions taxis à celui d'un groupe de professionnels boulaçacois avec la compagnie Twin Jet.

Hier, le Syndicat mixte Air Dordogne (SMAD) s'est réuni au Conseil général. Cette fois, les différents partenaires ont une nouvelle fois évoqué, durant une heure et quart, le déficit de l'aéroport. Le maire de Périgueux, Jean-Paul Daudou, a fait preuve de bonne volonté et a lancé l'idée de réaliser un audit sur le déficit exact de Périgueux-Bassillac. «Je l'ai proposé à la CCI de la Dordogne de réaliser ensemble ce fameux audit avec nos propres moyens afin de calculer le coût précis, à la virgule près, les possibilités financières de chacun afin de relancer, si possible, une ligne vers Paris. C'est un audit que nous pouvons commencer rapidement. Il s'agit juste de reprendre les chiffres et de voir comment les faire bouger. Tout peut commencer dès la semaine prochaine, s'il le faut», indique-t-il.

Le maire de Périgueux a demandé à la CCI de prendre en charge ce déficit s'il est toutefois revu à la baisse. «J'ai senti quelques réticences de la part de la CCI qui, par la suite, n'a pas dit non. Mais avant de relancer tel ou tel projet, il faudra faire cette analyse très précise et voir si, en plus de la CCI, les communes d'Isle-Ma-noire ou de la CAP ne pourraient

pas elles aussi prendre en charge une partie de ce déficit. Je crois sincèrement qu'il soit possible d'arriver à un déficit supportable. Avec de la bonne volonté, on peut y arriver», poursuit Jean-Paul Daudou.

Pas d'oppositions sur les avions taxis

De son côté, le président du SMAD, Daniel Garrigue, a indiqué que sur le principe des avions taxis, «il n'y avait pas d'opposition particulière sur le sujet. Quant au projet Twin Jet, est-il conforme à une ligne de service public? La question que nous avons posée c'est de savoir si les acteurs de l'agglomération étaient susceptibles de participer à éponger le déficit».

Jean-Paul Daudou rappelle au passage que «l'aéroport de Bergerac avait connu, en son temps, un déficit et c'est la ville et la CCI de Bergerac qui s'étaient arrangées ensemble». Il a également indiqué que le Fonds d'investissement de l'État passera de 79% à une fourchette estimée de 65 à 70% et sera, selon les nouvelles règles en vigueur, soumis à une décision d'État. Si un nouvel appel d'offres est lancé pour la ligne Périgueux-Paris, il faudra en outre attendre six mois. «Et si la ligne reprend à Périgueux-Bassillac, cela se fera avec le personnel actuel. Il y a de la compétence sur place», ajoute le maire de Périgueux.

Les deux projets afin de relancer la ligne correspondent à une liaison d'avions taxis à la demande vers la



Jean-Paul Daudou : «C'est un audit que nous pouvons commencer rapidement. Il s'agit juste de reprendre les chiffres et de voir comment les faire bouger.»
 PHOTO ARCHIVES DL

capitale. Il pourrait s'agir d'avions de 19 places qui atterrieraient au Bourget. Le seul inconvénient serait que les appareils soient pleins, que les occupants partent à la même heure et en fassent autant pour le retour. L'autre projet a été déposé la semaine dernière par Interface économique, un regroupement de 80 entreprises boulaçacoises, qui a pris contact avec la compagnie Twin Jet, déjà présente dans la région puisqu'elle opère sur la ligne Angoulême-Paris. La gamme d'appareils est d'ailleurs très large puisqu'elle va d'un avion de 19 places à l'ATR. Et la compagnie est prête à démarrer.

Mais voilà que Twin Jet puisse éventuellement poser ses appareils sur la piste de Bassillac, Interface économique souhaite que les structures en place soient conservées.